

APPEL A CANDIDATURES (H/F/X)

AGENTS CONSTATATEURS

Constitution d'une réserve de recrutement

La Régie Communale Autonome de Charleroi lance un appel à candidatures (H/F/X) en vue de constituer une réserve de recrutement d'agents constatateurs pour son secteur stationnement en rue.

Fonction : L'agent constatateur fait respecter la réglementation relative au stationnement dépenalisé. Il constate, sur le terrain, le non-respect du règlement redevance sur le stationnement dépenalisé en voirie de la part des usagers (stationnement payant et/ou à durée limitée).

Activités quotidiennes : En alternance, à bord d'une scan-car et sur un poste de bureau, l'agent constatateur effectuera les tâches suivantes :

- ✓ Surveillance et relevé des manquements au règlement redevance portant sur le stationnement dépenalisé en voirie.
- ✓ Information aux usagers de la voie publique.
- ✓ Prévention.
- ✓ Avis à l'autorité compétente d'un risque relatif à la sécurité et à l'ordre public sur les voies publiques.

Pour postuler, les candidats devront répondre aux exigences suivantes :

- Être en possession du permis de conduire (B) depuis au minimum 2 ans ;
- Être âgé(e) de 18 ans minimum ;
- Pouvoir utiliser un ordinateur et une tablette ;
- Être titulaire au minimum d'un certificat de l'enseignement secondaire inférieur (C.E.S.I.).

Caractéristiques liées au poste :

Régime de travail :

Temps plein (38h/semaine)

Horaire :

09h00 – 17h06
(5 jours entre le lundi et le samedi)

Contrat proposé : CDD de 6 mois pouvant mener ensuite à un CDI

Salaire (brut annuel) : Barèmes RGB – D2

D2 – Min. 31.463,35 € (0 ancienneté)
D2 – Max. 42.346,80 € (25 ans ancienneté)

Avantages extra-légaux : Titres-repas

La réserve constituée sera conservée et valable durant deux années.

Modalités de dépôt des candidatures :

Pour être recevable, le dossier de candidature devra obligatoirement être constitué d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae, ainsi que d'une copie du permis de conduire et du diplôme le plus élevé. Le dossier complet est à transmettre **au plus tard pour le 19 septembre 2025** par courrier **électronique** à : secretariat@rca.charleroi.be **ou postal** à : Avenue de Waterloo, 2/4 – 6000 Charleroi.

Procédure de sélection :

Les candidats dont le dossier est jugé complet et recevable seront invités à participer à un test écrit qui se tiendra courant du mois d'octobre 2025. Celui-ci sera suivi d'un entretien oral en cas d'obtention de minimum 60% des points à l'écrit. Les candidats ayant obtenu également au minimum 60% des points à l'oral seront versés, par ordre croissant, dans une réserve.